

RAPPORT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2020

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS EN 2020 COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$, AVEC UN MÊME CONTRACTANT, LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$.

CONTRAT	DESCRIPTION	COÛT TOTAL	TYPE DE CONTRAT	PRINCIPE DE ROTATION
Aménagement d'Avignon inc.	Aménagement avenue de Louisbourg	84 404.30\$	Gré à gré	h
Arpo Groupe conseil	Services professionnels en ingénierie – Plan et devis chemin d'accès à l'ancienne piste de course	23 098.48\$	Gré à gré	A,h
	Services professionnels en ingénierie – Plan et devis Reconstruction du chemin Saint-Georges	11 168.67\$	Appel d'offre sur invitation	
	Services professionnels en ingénierie – Plan et devis Développement Denis Clairmont et Carole Arsenault	29 918.79\$	Gré à gré	A,h
Les Entreprises PEC inc.	Rue des Peters	918 678.79\$	Appel d'offres publique	
	Aménagement du stationnement du Centre récréatif Desjardins	99 142.94\$	Gré à gré	A,h,i
Eurovia Québec construction inc.	Pavage Stationnement Centre récréatif Desjardins	103 362.53 \$	Gré à gré	A,h
	Pavage divers	46 603.82\$	Gré à gré	J
J.M. Arsenault	Ameublement Centre récréatif Desjardins	28 921.24\$	Gré à gré	H,I
Leblanc, Bourque Arsenault inc.	Services professionnels en comptabilité	35 642.25\$	Gré à gré	I,J
Maurice Bélanger paysagiste	Reconstruction trottoirs	28 743.75\$	Gré à gré	J
Pétroles C Poirier	Carburant	47 413.93\$	Gré à gré	I
Pierre Bourdage Architecte	Services professionnels en architecture – rénovation de l'hôtel de ville	151 051\$	Appel d'offres publiques	
Robert Boileau inc.	Achat Zamboni inc.	150 495.38\$	Appel d'offres publiques	
Solution Infomédia	Contrats : Serveur et Site web	33 038.10 \$	Gré à gré	D,J,I,J

	Achat d'ordinateur	4 841.88\$	Gré à gré	I
	Téléphonie IP	20 532.14\$	Appel d'offres sur invitation	
Tetrattech QI inc	Honoraires professionnels – Trop plein Jardins des Antoinnes	20 833.48 \$	Gré à gré	A,B,C
	Rejets microbrasserie	3 426.26\$	Gré à gré	A,B,C
Tzanet	Équipements restaurant Centre récréatif Desjardins	34 305.85	Gré à gré	J

(Extrait du règlement R2018-698 concernant la gestion contractuelle)

9. Rotation – Principes La Ville favorise, si possible, la rotation parmi les fournisseurs potentiels, à l'égard des contrats qui peuvent être passés de gré à gré en vertu de l'article 8. La Municipalité, dans la prise de décision à cet égard, considère, notamment, les principes suivants :

- a) le degré d'expertise nécessaire;
- b) la qualité des travaux, services ou matériaux déjà dispensés ou livrés à la Ville;
- c) les délais inhérents à l'exécution des travaux, à la fourniture du matériel ou des matériaux ou à la dispense de services;
- d) la qualité des biens, services ou travaux recherchés;
- e) les modalités de livraison;
- f) les services d'entretien;
- g) l'expérience et la capacité financière requises;
- h) la compétitivité du prix, en tenant compte de l'ensemble des conditions du marché;
- i) le fait que le fournisseur ait un établissement sur le territoire de la ville;
- j) tout autre critère directement relié au marché.

Je confirme que le présent rapport représente la réalité et que les contrats de plus de 25 000\$ octroyés par la Ville de Bonaventure l'ont été en conformité avec le règlement R2018-698 concernant la gestion contractuelle et toutes les lois applicables.



François Bouchard
Directeur général et trésorier